



Bilan d'activités 2024

Direction de l'attractivité et de l'emploi
Sous direction des entreprises, de l'innovation et de l'enseignement supérieur
Service du Développement et de l'Attractivité Territoriale
Bureau de l'enseignement supérieur et de la recherche



PARIS
RECHERCHE



Marie-Christine Lemardeley,
adjointe à la Maire de Paris chargée
de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de la vie étudiante

ÉDITO

L'année 2024 a été marquée par la poursuite des actions menées par le Bureau de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (BESR) dans le cadre de la stratégie Paris Recherche, pilotée par la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (DAE). Cette démarche vise à renforcer les liens entre la recherche scientifique et les politiques publiques parisienne, en favorisant la coopération entre les directions de la Ville et l'écosystème de la recherche.

Le Bureau a poursuivi la mise en œuvre des dispositifs structurants du programme Paris Recherche, notamment l'accueil de doctorants CIFRE, le soutien à la recherche partenariale, la promotion de la culture scientifique, ainsi que la valorisation des projets portés par les directions municipales.

L'appel à projets Paris Recherche 2024 a permis de soutenir plusieurs initiatives de recherche appliquée, menées en collaboration avec les services de la Ville et les établissements de recherche. Ces projets contribuent à la production de connaissances utiles à la conduite des politiques publiques et à la compréhension des enjeux urbains contemporains.

Le BESR a également accompagné la tenue d'événements de diffusion scientifique, dont le Forum Paris Recherche, organisé à l'Hôtel de Ville en mars 2025, qui a réuni chercheurs, acteurs institutionnels et agents municipaux autour des travaux de recherche menés à Paris.

En parallèle, la plateforme collaborative Parisrecherche.fr a continué d'évoluer afin de faciliter le partage d'informations et la visibilité des projets de recherche soutenus par la Ville.

Le Bureau a enfin poursuivi l'animation du réseau des référents recherche présents dans les directions, qui jouent un rôle essentiel dans l'identification des besoins, la coordination des initiatives et le suivi des collaborations entre la Ville et les établissements d'enseignement supérieur.

Ces différentes actions s'inscrivent dans une dynamique de structuration durable de la politique municipale en matière de recherche, au service des directions, des chercheurs et des Parisiennes et Parisiens.

SOMMAIRE

1. La recherche à Paris, avec le lancement de la démarche Paris Recherche	06
Nos missions	08
Paris Recherche « Sciences et ville », les outils pour la construction des politiques publiques	10
Le réseau des référents recherche dans les directions	10
Le dispositif CIFRE	10
Le partenariat scientifique avec l'Institut d'études avancées (IEA) de Paris	12
Les terrains de recherche	13
Le Forum Paris recherche	13
L'appel à projet Paris Recherche	14
Paris Recherche « Sciences et société », le soutien de la recherche pour un partage de la culture scientifique au grand public	15
L'appel à projets pour le partage de la culture scientifique (AAP CS)	15
Les bourses de recherche pour des études de genre	17
Les bourses de recherche sur l'antisémitisme et la xénophobie	18
2. L'enseignement supérieur	19
Nos missions	20
L'EIVP, l'école des Ingénieurs de la Ville de Paris	21
L'EIVP membre fondateur de l'Université Gustave Eiffel	22
Les grandes actions de l'EIVP en 2024	22
L'ESPCI, l'école supérieure de physique et de chimie industrielles de la Ville	23
Un centre de recherche de renommée internationale	24
Innover pour un futur durable	25

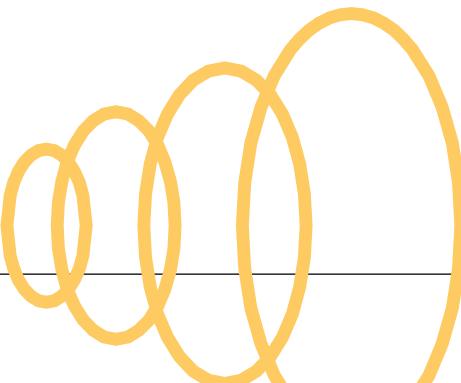
1

La Recherche



Les défis liés au changement climatique, la désinformation scientifique en ligne et la place croissante des technologies numériques, font de l'accès à la culture scientifique un enjeu démocratique majeur. Les enjeux sociaux et sociétaux auxquels sont confrontés les décideurs publics nécessitent un dialogue rapproché entre les acteurs de la recherche et l'action publique pour éclairer la construction des politiques publiques.

C'est ainsi qu'a été lancée la **démarche Paris Recherche**, stratégie qui favorise le lien science-ville-société par la mise à disposition de divers outils encourageant d'une part, le partage de la culture scientifique vers le grand public et d'autre part, les collaborations entre les services de la ville et l'écosystème de la recherche parisien/francilien en réponse aux problématiques municipales.



LES MISSIONS DE LA DÉMARCHE PARIS RECHERCHE

SOUTENIR LES CHERCHEURS

1. 30 doctorants CIFRE

- Travaillent dans les services et avec les données de la Ville
- Sélectionnés sur appel à candidature en réponse aux besoins des directions qui s'appuient sur leurs travaux

2. Des "Terrains de recherche"

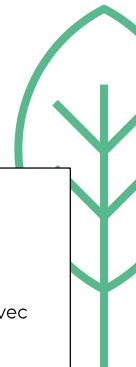
- Terrains d'enquête et données proposés à certains Masters

3. Quatre bourses de recherche

- 10000 € par bourse
- Deux bourses sur les études de genre et deux sur la xénophobie & l'antisémitisme
- Choix par un jury, puis remise des prix lors d'une cérémonie dans un lieu symbolique

4. L'Institut d'Etudes Avancées de Paris (IEA)

- 20 chercheurs internationaux en sciences humaines et sociales
- À l'Hôtel de Lauzun, structure associative cofinancée par la Ville
- Échanges d'expertises avec certains doctorants CIFRE et avec le titulaire de la Chaire Paris
- Sujet parisien envisagé dans le prochain appel à candidatures



DÉVELOPPER LA CULTURE SCIENTIFIQUE

1. Des appels à projets

- Financement de projets de médiation scientifique destinés au grand public et scolaires
- Appels ouverts aux associations, laboratoires, universités ou organismes de recherche

2. Les sciences participatives

- 35000 citoyens bénévoles engagés dans des missions d'intérêt général, dont les sciences participatives
Exemple: prélevement d'écorces de platanes à travers Paris, pour aider les chercheurs à mesurer la pollution

RÉUNIR LES SCIENTIFIQUES, LES AGENTS, LES PARISIEN·NES

1. Le forum annuel Paris Recherche

- Rencontre entre les agents municipaux et les chercheurs
- Valorise les partenariats existants et permet d'en susciter de nouveaux
- Ouverte au grand public.

2. Des rencontres régulières entre la Ville et les chercheurs

- Petits déjeuners ou séminaires thématiques
- Ouverts aux agents et chercheurs pour valoriser les partenariats existants et en susciter de nouveaux

FAIRE SAVOIR ET COMMUNIQUER

1. Le site Internet Paris.fr

- Toutes les informations sur la recherche sur Paris.fr

2. La plateforme Paris Recherche

- Outil collaboratif
- Accès aux projets de recherche, aux appels à collaborations, à des ressources scientifiques et à l'agenda des événements recherche de la Ville et de ses partenaires

3. Une newsletter

- Compte-rendu des travaux de recherche et de leurs applications
- Annonce des événements
- Focus thématique

DÉVELOPPER LES INTERACTIONS

1. Un guichet facilitateur

- Accessible aux agents comme aux instituts de recherche et aux chercheurs
- Se consacre au montage des partenariats Ville-Recherche

2. Un réseau des référents recherche

- Un référent recherche par Direction
- Réseau partageant ses expériences et bonnes pratiques

PROPOSER DES LIEUX, DES ÉQUIPEMENTS

1. Des locaux et équipements

Ville, ou partenaires, pour vos événements, séminaires, conférences, etc.

- Académie du Climat: lieu d'intelligence collective et d'action pour permettre aux jeunes de comprendre, expérimenter et se mobiliser sur les défis climatiques
- Réfectoire des Cordeliers: héberge des manifestations culturelles et scientifiques au service des universités (Paris 1, 3, 4, 5, 6, 7)
- Institut d'études avancées de Paris (IEA): lieu de travail et de résidence pour des scientifiques internationaux, favorise les échanges avec les milieux intellectuels et scientifiques parisiens, franciliens, français et européens
- Learning Planet Institute (LPI): laboratoire d'idées d'expérimentations de nouvelles manières d'apprendre, d'enseigner et de faire de la recherche pour mobiliser l'intelligence collective
- L'Hôtel de Ville de Paris, l'espace public
- Création d'un réseau d'équipement labellisé Paris Recherche, pour faire gagner en visibilité vos locaux

2. L'hébergement de chercheur

- Cofinancement de logements pour les chercheurs

PARIS RECHERCHE « SCIENCES ET VILLE », LES OUTILS POUR LA CONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le réseau des référents recherche dans les directions

Pour créer une culture commune de la recherche et un partage de l'information au sein de la ville, la démarche Paris recherche a initié la constitution d'un **Réseau des référents Recherche** des directions.

La présence des référent·es recherche au sein de chaque direction favorise une meilleure connaissance des projets de recherche menés dans les directions, permet de soutenir les interactions qui existent avec la recherche, de stimuler les partenariats et d'encourager le partage de bonnes pratiques entre directions. 30 référents recherche sont actuellement dans le réseau.

Le recrutement de doctorants sous conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE)

Le dispositif des Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (CIFRE), géré par l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT) pour le compte du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, est un dispositif d'aide à l'embauche permettant le recrutement de doctorants par des entreprises ou collectivités territoriales, durant la réalisation de leur thèse.

L'objectif de ce dispositif est double :

- ✿ favoriser la réussite des étudiants, placés en situation d'emploi, en leur permettant de bénéficier d'une double formation académique et professionnelle ;
- ✿ renforcer la contribution de la recherche au développement économique et social du territoire, en créant des liens de collaboration entre laboratoires et entreprises ou acteurs publics.

Intégrés durant trois ans au sein des services municipaux, ces jeunes chercheurs bénéficient d'un accès privilégié à des données et informations constituant un matériau d'étude pour leur thèse ; la Ville accède en retour à des travaux scientifiques de pointe, porteurs d'éclairages inédits sur ses activités et politiques publiques. L'étendue dans le temps de cette collaboration permet l'instauration d'un dialogue approfondi entre services municipaux et laboratoires, source d'enrichissement mutuel.

Marqueur d'un engagement fort envers la recherche, un objectif de recrutement de 10 doctorants sous CIFRE par an a été fixé en 2017 par le Secrétariat général de la Ville.

La sélection des doctorants fait l'objet d'un appel à candidatures annuel sur paris.fr. L'édition 2024 a recueilli 60 candidatures éligibles. Celles-ci ont fait l'objet d'une évaluation scientifique conduite par l'Institut d'études avancées – (IEA) de Paris, partenaire de la Ville et soutien essentiel au dispositif, qui a sollicité, pour chaque projet, plusieurs expertises auprès de chercheurs compétents. Sur la base de ces expertises, la commission de sélection, sous la présidence du Secrétariat général, a

procédé au choix de 10 projets jugés prioritaires à l'échelle de la Ville.

La Ville de Paris accueille actuellement 36 doctorants travaillant tant sur des thématiques techniques (urbanisme, environnement), que sociales (structuration d'un observatoire de la protection sociale de l'enfance...) que sanitaires (étude des punaises de lit en région parisienne...).

TÉMOIGNAGE

Ce dispositif offre une place d'observateur privilégié. >>

Charlotte Cologni, doctorante en CIFRE



Depuis trois ans, je réalise une thèse de doctorat de droit public intitulée «L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en droit de la fonction publique». Par une étude croisée du cadre juridique national et de la politique interne parisienne, cette recherche vise à identifier les différences de situation entre les sexes au sein des carrières parisiennes, ainsi que leurs potentielles causes. Celle-ci est réalisée au sein de la DRH, plus particulièrement à la Mission égalité professionnelle et inclusion (MEPI).

Mon choix d'intégrer le dispositif CIFRE a été guidé par mon sujet de recherche. C'était l'occasion d'acquérir une expertise à propos d'une thématique que j'avais aimé durant mes études.

Ce dispositif offre une place d'observateur privilégié et un emplacement stratégique pour l'émission, hors du champ académique, d'idées produites dans un cadre opérationnel. Il permet de parachever une démonstration scientifique d'un aspect pratique.

En parallèle, il m'a permis de me former et d'acquérir une première expérience sur un poste de chargée d'études et de projet.

Le partenariat scientifique avec l'Institut d'études avancées (IEA) de Paris

Qui sommes-nous ?

L'Institut d'études avancées de Paris est un centre de recherche en sciences humaines et sociales, et humanités. Y sont développées des recherches internationales de haut niveau dont le caractère innovant contribue à la compréhension du monde et à sa transformation. Il développe également de nouveaux formats de collaborations inter-sectorielles afin d'accroître l'impact des travaux scientifiques en sciences humaines sur la société. L'Institut a été créé en 2008 sous les auspices de la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH), l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et l'École normale supérieure (ENS). En 2011, il est devenu une institution autonome, soutenue par la Ville de Paris, les principales universités et institutions de recherche de la région parisienne, ainsi que par la FMSH et le Conseil régional d'Île-de-France. Il bénéficie du soutien du programme «France 2030» grâce au Laboratoire d'Excellence RFIEA+.

En tant que partenaire scientifique privilégié de la démarche Paris recherche, L'IEA a mis en place une chaire « Ville de Paris » sur une thématique intéressant la Ville et renouvelée chaque année.



Paavo Monkkonen est professeur d'urbanisme et de politique publique à la Luskin School of Public Affairs (UCLA). Ses recherches portent sur la manière dont les politiques publiques influencent le développement urbain et la ségrégation sociale à travers le monde.

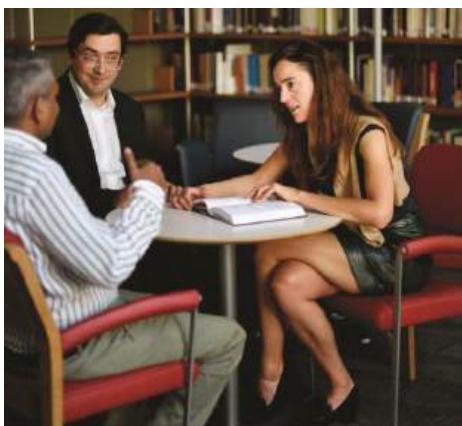
Depuis septembre 2024, il est chercheur invité à l'Institut d'études avancées de Paris et titulaire de la Chaire Ville de Paris 2024-2025, soutenue par la Ville de Paris, consacrée à des recherches sur les politiques urbaines.

Projet de recherche:

Surmonter les défis politiques de la transition environnementale urbaine : logement, mobilité et égalité des chances.

Dates de séjour :

du 1er septembre 2024 au 30 juin 2025.



L'Institut d'études avancées, xxx

Un Territoria de bronze pour "Paris Recherche"

Chaque année, les prix Territoria distinguent les innovations des collectivités locales dans la conduite de leurs politiques publiques. En 2024, la Ville de Paris a été récompensée d'un Territoria de bronze pour sa démarche "Paris Recherche", pilotée par la DAE.

Cette stratégie vise à mieux relier la recherche scientifique aux politiques publiques parisiennes et à renforcer le dialogue entre science, Ville et société. Concrètement, cela passe par l'accueil de doctorants CIFRE dans les services municipaux, la création de terrains de recherche pour les étudiants, le lancement d'appels à projets, ou encore le soutien à la diffusion de la culture scientifique auprès du grand public.

Une reconnaissance nationale qui souligne l'originalité et la pertinence de cette démarche: faire de la recherche un levier au service de la Ville et des Parisiennes et Parisiens.

Les terrains de recherche

Le dispositif « Terrains de recherche » propose à des étudiants de master une mise à disposition de données, d'étude de cas, de terrains à travailler en groupe, en individuel dans le cadre d'un projet universitaire. Ces propositions sont travaillées avec les directions.

Deux exemples en 2024/2025 :

La Direction de l'urbanisme a mis en place un terrain de recherche avec les étudiants du Master Economie Appliquée de l'Université Paris 1 sur les bénéfices socio-économiques de l'opération d'aménagement de la porte Pouchet (17^{ème} arrondissement).

La Direction des affaires scolaires a mis en place un terrain de recherche sur la généralisation de l'aménagement du temps du soir avec le Master Sciences de l'Education de l'Université Paris Cité.

Le Forum Paris recherche

La deuxième édition du Forum

Paris Recherche l'événement fédérateur annuel, qui a pour objectif de mettre en perspectives la démarche Paris recherche, de mettre en valeur les actions de recherche par et autour des directions de la Ville, mais également de mobiliser l'écosystème de la recherche parisienne. Cet événement a encore rencontré un succès important. Près de 400 personnes internes et externes à la Ville ont participé à l'événement. Les retours très positifs attestent de l'impact favorable de cet événement confirmé par la forte implication des directions de la Ville Paris.



NOUVEAU : LANCEMENT D'UN APPEL A PROJET PARIS RECHERCHE

Lancé en 2024, le dispositif « Paris Recherche » vise à renforcer les liens entre la recherche académique et les politiques publiques de la Ville de Paris. Il permet de soutenir des projets de recherche appliquée répondant directement aux enjeux urbains, sociaux et environnementaux de la capitale, tout en favorisant la coopération entre les directions municipales et l'écosystème scientifique parisien et francilien.

Cet appel à projets finance, pour une durée de un à trois ans, des recherches cofinancées par la Ville à hauteur de 10 000 à 90 000 € par projet.

Pour sa première édition, 54 dossiers ont été déposés, représentant une demande globale de 3,4 millions d'euros. Après évaluation scientifique et arbitrage du jury présidé par le Secrétariat général, 8 projets ont été retenus, pour un financement total de 334 870 €.

Ces projets illustrent la diversité des sujets au croisement de la science et de l'action publique : étude du vécu des environnements extérieurs par les jeunes enfants, utile à la Direction de la Famille et de la Petite Enfance pour repenser les espaces d'accueil, ou encore l'analyse de la solitude et de l'isolement des personnes âgées afin d'identifier des leviers d'action pour renforcer le lien social à Paris.

En soutenant la recherche locale, le dispositif Paris Recherche contribue à une meilleure compréhension des dynamiques urbaines et à la construction de politiques publiques fondées sur les connaissances scientifiques, au service de tous les Parisien·nes.

54 projets déposés

3,4 M€ de demandes de financement

8 projets lauréats

334 870 € attribués

Financement par projet : de 10 000 à 90 000 €

Durée : 1 à 3 ans



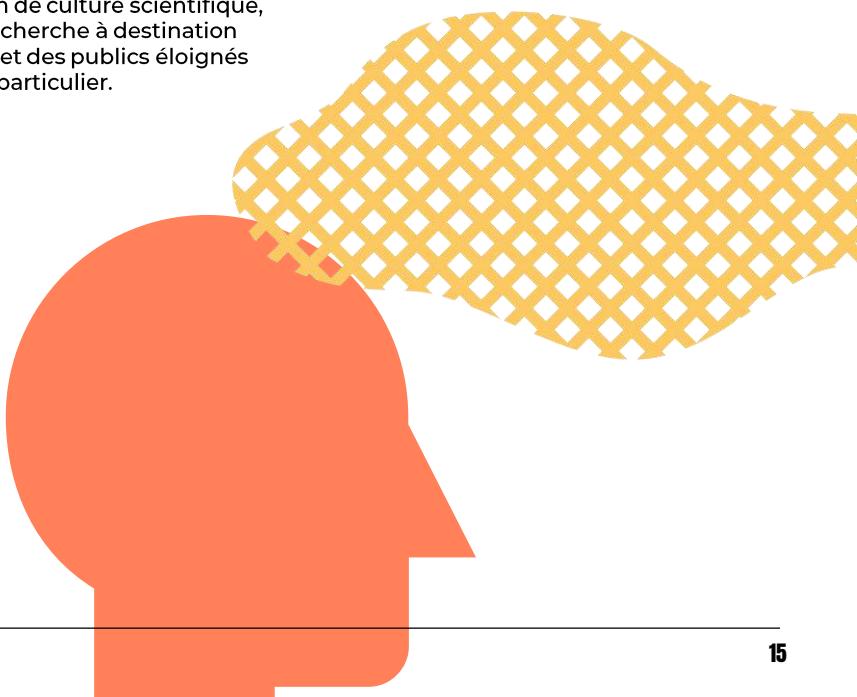
PARIS RECHERCHE « SCIENCES ET SOCIÉTÉ », LE SOUTIEN DE LA RECHERCHE SUR DES THÉMATIQUES SOCIÉTALES ET LA MISE EN PLACE D'Actions de médiation SCIENTIFIQUES POUR LE GRAND PUBLIC

L'appel à projets pour le partage de la culture scientifique (AAP CS)

L'axe sciences et société de la démarche Paris Recherche inclut un appel à projets d'un montant de 150000 euros visant à favoriser le partage de la culture scientifique à travers le financement de projets mis en œuvre sur le territoire parisien. Cet appel à projets qui existe depuis 2016, s'adresse aux associations, coopératives, fondations, organismes publics, organismes de recherche et universités qui proposent des actions de sensibilisation de culture scientifique, en lien avec la recherche à destination du grand public et des publics éloignés des sciences en particulier.

25 associations et universités ont été soutenues en 2024 avec des subventions allant de 750 euros à 20 000.

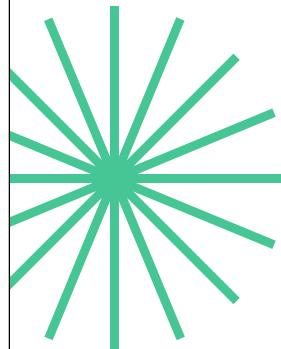
A l'automne 2024, 17 structures sur les 25 financées acceptent de participer à l'organisation de la première édition du Forum culture scientifique qui vise à faire découvrir au grand public et aux publics éloignés des sciences de nouvelles possibilités d'activités en lien avec la culture scientifique et d'aider ces structures à trouver un nouveau public. Cette première édition se tient en janvier 2025.



Quelques structures soutenues en 2024 :

L'association l'Exploratoire a bénéficié d'une subvention de 5 000 euros. Elle organise chaque année le Festival Double·Science à Ground Control. Sur un week-end, de nombreux stands permettent d'expérimenter la science, des conférences sont organisées avec des universitaires et films scientifiques sont diffusés.

- Le projet "JUMP IN TECH – Digital Summer à Paris" de BECOMTECH permet de former chaque année une quinzaine d'adolescentes à la programmation et à l'utilisation du numérique lors d'un stage intensif de 4 semaines. Cela afin de combler les inégalités de genre présentes dans le monde du numérique. Cette association a perçu 10 000 euros.
- L'AST (Association Science et Télévision) a reçu 20 000 euros de subventions pour le Festival Pariscience qui présente une sélection de documentaires scientifiques français et internationaux. Les projections sont accompagnées de conférences et débats et sont ouvertes au public scolaire comme au grand public.



Les bourses de recherche pour des études de genre

La démarche Paris Recherche «Sciences et société» accueille la mise en œuvre des bourses de recherche pour les études de genre, qui existent depuis 2006 à la Ville de Paris. Le terme de «genre», dont l'acception actuelle est d'origine anglo-saxonne (gender), fait l'objet d'une définition explicitement inspiré des *gender studies*: «Le genre se réfère aux relations entre hommes et femmes basées sur des rôles socialement définis que l'on assigne à l'un ou l'autre sexe». Les études de genre naissent dans les années 1980 et le début des années 1990 dans le prolongement des mouvements féministes des années 60/70. Elles partent du postulat que l'identité sexuelle n'est pas seulement biologique mais qu'elle est aussi et surtout un phénomène social. Ces études effectuent une distinction entre le sexe et le genre pour s'interroger sur la construction des rôles sociaux attribués «naturellement». Les études de genre sont de nature constructiviste et permettent de reconstruire les catégories de représentations du féminin et du masculin en les situant dans le temps et l'espace par rapport aux relations de pouvoir.

Pluridisciplinaires, les études de genre concernent de nombreux champs de la recherche tels que la sociologie, l'histoire, l'économie, les sciences politiques et constituent leur propre cadre d'enseignement et de recherche universitaires. Les enjeux et les acquis des études de genre méritent d'être diffusés pour une prise de conscience plus fine et mieux éclairée de la société sur laquelle doit s'appuyer toute politique durable d'égalité.

En 2024, deux bourses d'un montant de 10 000 euros chacun ont permis de récompenser deux lauréats et de contribuer au développement et au rayonnement de leurs travaux de recherche.

Les sujets de recherche soutenus étaient les suivants:

✿ Béatrice BOUILLON pour son projet de recherche intitulé «**Confronter l'ordre du genre : expériences de la monoparentalité et politisation ordinaire**» entrepris à l'Université Paris-Dauphine PSL ;

✿ Hélène PAQUET pour son projet de recherche intitulé «**Du pacs aux polémiques sur les transitions de genre, comprendre les effets des normes et des pratiques professionnelles sur le traitement journalistique des questions LGBT**» entrepris à l'EHESS.

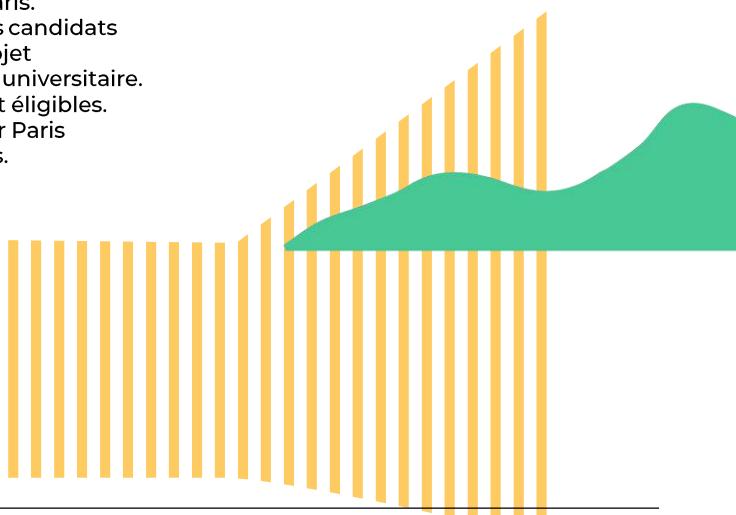
Bourses de recherche de la Ville de Paris sur l'antisémitisme et la xénophobie

Dans son rapport du 16 octobre 2000 sur le domaine privé et la spoliation, le conseil du patrimoine privé de la Ville de Paris avait recommandé la création de bourses d'études attribuées chaque année à des étudiants effectuant des travaux de recherche sur les thèmes de la xénophobie et l'antisémitisme en France. Le groupe d'experts en charge du rapport avait préconisé des actions fortes de reconnaissance publique, d'information et d'éducation sur la période de l'Occupation. En 2006, la Ville de Paris a ainsi proposé deux bourses pour des travaux de recherche sur le thème de l'antisémitisme et de la xénophobie, dotées aujourd'hui de 10 000 € chacune pour une année. Les lauréats s'engagent à utiliser les fonds attribués par la Ville de Paris pour leurs recherches et la publication de tout ou partie de leurs travaux, afin de les rendre accessibles au grand public. Ces deux bourses sont attribuées, chaque année, à une ou un jeune universitaire, de niveau minimum Master 2 de recherche inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche ou membre de ce même institut, dont le siège est situé dans l'Académie de Paris. Les critères de sélection des candidats portent sur la qualité du projet de recherche et le parcours universitaire. Toutes les thématiques sont éligibles. Les projets de recherche sur Paris et sa Région sont privilégiés.

En 2024, les deux lauréats ont respectivement été soutenus pour leurs travaux suivants :

✿ Julie Hanna de Souza Cruz e Costa pour son projet de recherche intitulé « **Trafics et usages de crack dans les espaces publics de Paris** » entrepris à l'Université de Caen en codirection avec l'Université Paris Cité ;

✿ Célia de Saint Riquier pour son projet de recherche intitulé « **La spoliation cinématographique (1940-1945). Du trophée de guerre à la patrimonialisation** » entrepris à l'Ecole des Chartes qui reçoit le prix Gil Taïeb pour ses travaux sur l'antisémitisme.



2

L'enseignement supérieur

Nos missions pour l'enseignement supérieur

Tournées vers les métiers de demain, les écoles d'enseignement supérieur de la Ville de Paris conjuguent tradition et modernité. Dès le XIX^e siècle, la Ville de Paris a eu conscience de l'importance de former des professionnels de haut niveau, d'assurer la transmission des savoir-faire et de soutenir la recherche.

Lieux de création, d'innovation et d'excellence, le bureau de l'enseignement supérieur et de la recherche assure la tutelle de l'école des Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) et de l'école supérieure de physique et de chimie industrielles (ESPCI) en les accompagnant dans la réalisation du contrat d'objectifs et de moyens (COM). Le contrat d'objectifs et de moyens co-construit entre les écoles et la ville de Paris, fixe les orientations, les objectifs et donne la trajectoire pluriannuelle des établissements pour une période de 4 ans.

L'EIVP, L'ÉCOLE DES INGÉNIEURS DE LA VILLE DE PARIS

Depuis près de 60 ans, l'EIVP est la seule grande école entièrement consacrée aux transitions écologiques, sociales, économiques et numériques des villes, l'EIVP forme les ingénieurs, architectes et experts de la conception, de la construction et de la gestion qui se mettront aussi bien au service de la Ville de Paris que de l'ensemble des territoires urbains.

L'EIVP est l'unique établissement habilité par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé en génie urbain.

Dans le cadre de la recherche et expérimentation sur la ville, l'équipe d'enseignants-chercheurs permanents de l'EIVP collabore aux réflexions menées par la Ville de Paris sur des sujets structurants (formation des agents de la ville de Paris à la transition écologique, Plan climat, PLU bioclimatique, Plan biodiversité visant la neutralité carbone en 2050...).



Amphithéâtre de l'EIVP, xxxx

950 élèves

dont environ 120 diplômés ingénieurs par an

47% sont des femmes

Formations de bac+4 à bac+8

+70 partenariats internationaux

L'École des Ingénieurs de la Ville de Paris s'engage pour la féminisation de l'ingénierie. Dans ses promotions récentes, la part d'étudiantes atteint 47 %, bien au-dessus de la moyenne nationale (environ 30 %).

Cet équilibre est le fruit d'actions concrètes : sensibilisation autour de l'égalité (ex. initiative Porte-parole des femmes), prévention des violences sexistes et sexuelles, intégration des enjeux de genre dans certains cours, et vigilance sur la parité des instances de gouvernance. L'école applique également une budgétisation sensible au genre, pour orienter les ressources vers des actions en faveur de l'égalité.

Un engagement qui place l'EIVP parmi les écoles pionnières dans le domaine.

L'EIVP membre fondateur de l'Université Gustave Eiffel

L'École des Ingénieurs de la Ville de Paris est membre fondateur de l'Université Gustave Eiffel créée le 1er janvier 2020 avec 5 autres établissements de formation et de recherche ayant des spécialisations reconnues dans les domaines de la ville durable. Ils allient leurs compétences et savoir-faire pour créer une université de rang international et d'un genre nouveau.

Les grandes actions de l'EIVP en 2024

Inauguration du Réb'U

En octobre 2024, l'EIVP a inauguré son nouveau Centre de Ressources des Savoirs Urbains, le Réb'U. Issu d'une ambitieuse opération de réhabilitation du campus, ce nouveau pôle de connaissances répond aux besoins spécifiques des élèves, du personnel administratif, des enseignants et des chercheurs. Dans la continuité du hall traversant et lumineux, cet espace central, spacieux et multifonctionnel offre désormais un environnement de travail moderne et accueillant. Plus chaleureux et résolument contemporain, il incarne une véritable esthétique pédagogique et constitue un écosystème propice aux savoirs et aux échanges.

Lancement de la chaire ISCI-MENA avec ONU Habitat

Fruit d'un partenariat avec ONU-Habitat et l'Université Gustave Eiffel, la chaire ISCI-MENA a été lancée en 2024 pour répondre aux défis urbains et climatiques en Méditerranée et au Moyen-Orient. Cette chaire marque une avancée significative dans la promotion de l'innovation sociale, de la durabilité urbaine et de l'inclusion. Elle illustre l'engagement de l'EIVP et de l'Université Gustave Eiffel à bâtir des villes plus résilientes, équitables et adaptées aux générations futures.

Le classement Change NOW et la politique DD&RS

L'EIVP a gagné en visibilité dans le classement ChangeNOW-Les Echos Start, atteignant en 2024 la 4^e place des écoles les plus engagées dans la transition écologique et sociale. Dans la continuité de ces actions, l'école a candidaté, aux côtés de l'Université Gustave Eiffel, au label Développement Durable & Responsabilité Sociétale (DD&RS). La décision d'attribution est attendue pour septembre 2025.

La transformation du diplôme EPS-AA en licence professionnelle

En 2024, l'EIVP a travaillé à la transformation de sa formation en architecture (EPS-AA) en une licence professionnelle « architecture et conception », qui ouvrira en septembre 2025. Avec des ateliers pratiques chaque semestre, des stages et un suivi personnalisé, cette formation place la pratique de projet et la transition écologique au cœur de l'apprentissage, afin de préparer concrètement les futurs professionnels aux besoins émergents de la filière.

L'ESPCI, L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE INDUSTRIELLES DE LA VILLE

L'ESPCI Paris - PSL est à la fois une grande école d'ingénieur(e)s et un centre international de recherche en physique, chimie et biologie au cœur de Paris. Elle a été fondée en 1882 par la Ville de Paris, elle est membre-composante de l'Université PSL.

Avec une histoire riche de 6 Prix Nobel et plus de 650 enseignant(e)s-chercheur(e)s et chercheur(e)s répartis dans 10 unités de recherche, l'ESPCI Paris - PSL crée l'innovation en encourageant l'interdisciplinarité et le dialogue entre science et société.

Une école d'ingénieurs pluridisciplinaire et ouverte sur le monde

L'ESPCI forme des ingénieur(e)s de rupture, créatifs et adaptables, en physique, chimie et biologie. Sa formation transdisciplinaire, fondée sur une exigence scientifique et expérimentale de haut niveau, prépare des profils capables d'aborder les grands défis technologiques et sociétaux. Grâce à la taille volontairement réduite des promotions (85 à 100 élèves), chaque étudiant bénéficie d'un accompagnement individualisé.

En partenariat avec l'Université PSL, l'école affirme son rayonnement international tout en consolidant son engagement en faveur de la mixité sociale : plus de 30 % des élèves sont boursiers.



6 prix Nobel

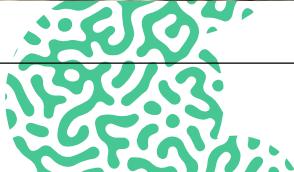
3^e du classement mondial
2025 de l'Usine Nouvelle

1^{ère} pour la Recherche

1/3 des élèves de l'ESPCI
bénéficient d'une
bourse d'études Joliot

1 comité industriel

1 conseil scientifique
international



Un centre de recherche de renommée internationale - un nouvel élan structurant

L'ESPCI est bien plus qu'une école d'ingénieurs : c'est un centre de recherche de renommée internationale, à la croisée de la physique, de la chimie et de la biologie. Ses dix unités explorent un large éventail de disciplines, des matériaux aux neurosciences, en passant par la chimie de formulation et les sciences de la vie. Depuis fin 2024, sept d'entre elles ont intégré un nouveau bâtiment ultra-moderne, offrant un environnement propice à l'expérimentation et à l'innovation. Ce cadre d'exception stimule la recherche, favorise les collaborations interdisciplinaires et a déjà permis le recrutement de chercheurs de haut niveau ainsi que la création d'une chaire de professeur junior. Au sein de PSL, l'ESPCI pilote également trois grands programmes de recherche et participe à six autres.



Inauguration du nouveau campus, © William Parra

10 unités mixtes de recherche (UMR)

1 unité d'appui à la recherche (UAR)

160 contrats ANR

26 contrats européens dont 12 bourses ERC actives

+500 publications / an

4 plateformes (microscopie électronique à balayage, nanotechnique, mécanique, IPGG pour la microfluidique)



© William Parra

Une tradition d'innovation ancrée dans la deeptech

Depuis plus de 140 ans, l'ESPCI place l'innovation au cœur de sa mission grâce à une recherche interdisciplinaire à la croisée des sciences et des technologies. Avec son incubateur PC'UP, l'école accompagne depuis 2016 la création de start-up deeptech issues de ses laboratoires et/ou à forte valeur ajoutée technologique, transformant les découvertes scientifiques en innovations de rupture. Renforcé par la Direction d'appui à l'innovation (DAI), PC'UP soutient des projets à très fort potentiel, notamment dans les domaines de la santé et de la transition écologique. En 2024, l'école a lancé un programme d'accélération post-incubation pour accompagner la phase de scale-up et de pré-industrialisation. Ce dispositif préfigure PC Tech, un futur cluster d'innovation dédié à la deeptech et à l'open innovation, au cœur de l'ambition de valorisation de la recherche de l'ESPCI.



© William Parra

Transition écologique : un cap résolument engagé

1 Incubateur à Paris : PC'UP

44 start-up accompagnées depuis la création de PC'UP

3000+ Emplois créés

830M€ Financements levés

93% de taux de survie à 5 ans

59% de start-up avec au moins une fondatrice ou co-fondatrice

Les enjeux sociétaux et environnementaux sont désormais pleinement intégrés à l'enseignement global de l'école. Ils représentent 148 heures de formation obligatoire et 295,5 heures d'enseignements électifs. L'ESPCI renforce encore son engagement avec le lancement d'un mastère spécialisé dédié à l'analyse du cycle de vie.

Côté recherche, la transition écologique inspire de nombreuses thématiques, du recyclage des polymères à la production d'énergie propre ou la capture du CO₂.

L'ESPCI poursuit également la mise en œuvre du schéma directeur DD&RSE (Développement durable, responsabilité sociétale et environnementale) qui structure l'ensemble de sa stratégie et de ses actions en matière de transition écologique, marquant une volonté claire d'ancre ces enjeux au cœur de son projet.

ÉQUIPE

Nadine PEYRE-AYOUB

Cheffe du bureau
de l'enseignement supérieur
et de la recherche

Laurent Kandel

Expert recherche

Basile Larde

Chargé de mission Paris
recherche, Sciences
et ville – CIFRE

Lukas de Broutelles

Chargé de mission Paris
recherche, Sciences et société

Jean Cambou

Chargé de la tutelle de l'EIVP
et de l'ESPCI

Nancy Sicot

Gestionnaire administrative et
comptable

Joshua Andres

Apprenti communication/data



PARIS
RECHERCHE